Volume 1, Numéro 11, Juin 2024

GeoVision

Revue du Laboratoire Africain de Démographie et des Dynamiques Spatiales

ISSN : 2707-0395

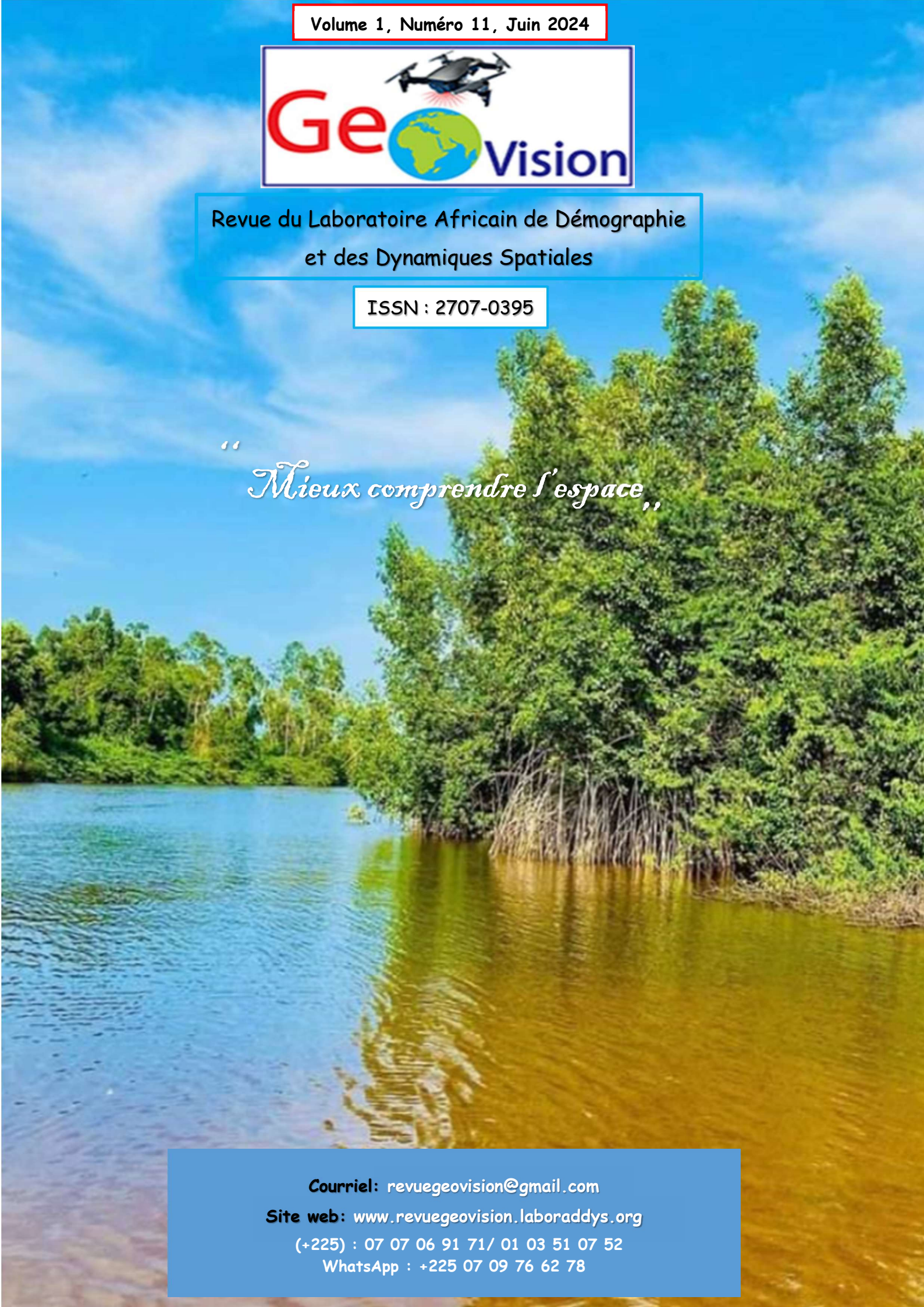

"Mieux comprendre l'espace"

Courriel: revuegeovision@gmail.com

Site web: www.revuegeovision.laboraddys.org

(+225) : 07 07 06 91 71/ 01 03 51 07 52

WhatsApp : +225 07 09 76 62 78

INDEXATIONS

Scientific Journal Impact Factor

TOGETHER WE REACH THE GOAL

Journal details : http://sjifactor.com/passport.php?id=23386

Mir@bel

https://reseau-mirabel.info/revue/17310/Geovision

HAL science ouverte

https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/150985

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication : Pr MOUSSA Diakité**,** Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Rédacteur en chef : Pr LOUKOU Alain François, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Rédacteur en chef adjoint : Dr ZAH Bi Tozan, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Dr DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr FOFANA Bakary, Géographe, Chercheur Indépéndant

Dr ADOU Bosson Camille, Géographe, Enseignant-Chercheur, Université de Bondoukou (Côte d'Ivoire)

Dr TANOH Ané Landry, Géographe, Chercheur Indépéndant

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

Pr MOUSSA Diakité, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr BÉCHI Grah Félix, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

PhD : Inocent MOYO, University of Zululand (Afrique du Sud) / Président de la Commission des études africaines de l'Union Géographique Internationale (UGI)

Pr AFFOU Yapi Simplice, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Pr ALOKO N'guessan Jérôme, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Pr ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr BIGOT Sylvain, Université Grenoble Alpes (France)

Professor J.A. BINNS, Géographe, University of Otago (Nouvelle-Zélande)

Pr BOUBOU Aldiouma, Université Gaston Berger (Sénégal)

Pr BROU Yao Télésphore, Université de La Réunion (La Réunion-France)

Pr Momar DIONGUE, Université Cheick Anta Diop (Dakar-Sénégal)

Pr Emmanuel EVENO, Université Toulouse 2 (France)

Pr KOFFI Brou Émile, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr KONÉ Issiaka, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr Nathalie LEMARCHAND, Université Paris 8 (France)

Pr Pape SAKHO, Université Cheick Anta Diop, (Dakar-Sénégal)

Pr SOKEMAWU Koudzo Yves, Université de Lomé (Togo)

Dr Ibrahim SYLLA, Université Cheick Anta Diop, (Dakar-Sénégal)

Pr LOUKOU Alain François, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr VEI Kpan Noel, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) ZAH Bi Tozan, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) DIOMANDÉ Béh Ibrahim, Université Alassane Ouattara (Bouaké- Côte d'Ivoire)

Dr (MC) SORO Nabegue, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) KOFFI Kan Émile, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) ETTIEN Dadja Zenobe, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Dans le souci d'uniformiser la rédaction des communications, les auteurs doivent se référer aux normes du Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et Sciences Humaines/CAMES. En effet, le texte doit comporter un titre (Times New Roman, taille 12, Lettres capitales, Gras), les Prénom(s) et NOM de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache, l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (250 mots), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats. Le manuscrit doit respecter la structure d'un texte scientifique comportant : Introduction (Problématique ; Hypothèse compris) ; Approche méthodologique ; Résultats et Analyse ; Discussion ; Conclusion ; Références bibliographiques. Le volume du manuscrit ne doit pas excéder 15 pages, illustrations comprises. Les textes proposés doivent être saisis à l'interligne 1, Times New Roman, taille 11.

1. Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante : 1. Premier niveau (Times New Roman, Taille de police 12, gras) ; 1.1. Deuxième niveau (Times New Roman, Taille de police 12, gras, italique) ; 1.2.1. Troisième niveau (Times New Roman, Taille de police 11, gras, italique).

2. Les illustrations : les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré ; taille de police 11, gras). La source (centrée) est indiquée en dessous de l'élément d'illustration (Taille de police 10). Ces éléments d'illustration doivent être annoncés, insérés puis commentés dans le corps du texte.

3. Notes et références : 3.1. Éviter les références de bas de pages ; 3.2. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit : -Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées. Exemple : (D. MOUSSA, 2018, p. 10) ; -Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées). Exemple : D. MOUSSA (2018, p. 10).

4. La bibliographie : elle doit comporter : le nom et le (les) prénom (s) de (des) auteur(s) entièrement écrits, l'année de publication de l'ouvrage, le titre, le lieu d'édition, la maison d'édition et le nombre de pages de l'ouvrage. Elle peut prendre diverses formes suivant le cas :

- *pour un article :* LOUKOU Alain François, 2012, « La diffusion globale de l'Internet en Côte d'Ivoire. Évaluation à partir du modèle de Larry Press », in *Netcom*, vol. 19, n°1-2, pp. 23-42.

- *pour un ouvrage :* HAUHOUOT Asseypo Antoine, 2002, *Développement, aménagement, régionalisation en Côte d'Ivoire*, EDUCI, Abidjan, 364 p.

- *un chapitre d'ouvrage collectif* : CHATRIOT Alain, 2008, « Les instances consultatives de la politique économique et sociale », in Morin, Gilles, Richard, Gilles (dir.), *Les deux France du Front populaire*, Paris, L'Harmattan, « Des poings et des roses », pp. 255-266.

- *pour les mémoires et les thèses :* DIARRASSOUBA Bazoumana, 2013, *Dynamique territoriale des collectivités locales et gestion de l'environnement dans le département de Tiassalé*, Thèse de Doctorat unique, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, 489 p.- *pour un chapitre des actes des ateliers, séminaires, conférences et colloque* : BECHI Grah Felix, DIOMANDE Beh Ibrahim et GBALOU De Sahi Junior, 2019, Projection de la variabilité climatique à l'horizon 2050 dans le district de la vallée du Bandama, Acte du colloque international sur « *Dynamique des milieux anthropisés et gouvernance spatiale en Afrique subsaharienne depuis les indépendances* » 11-13 juin 2019, Bouaké, Côte d'Ivoire, pp. 72-88

- *Pour les documents électroniques* : INS, 2010, *Enquête sur le travail des enfants en Côte d'Ivoire*. Disponible à : http://www.ins.ci/n/documents/travail_enfant/Rapport%202008-ENV%202008.pdf, consulté le 12 avril 2019, 80 p.

Éditorial

Comme intelligence de l'espace et savoir stratégique au service de tous, la géographie œuvre constamment à une meilleure compréhension du monde à partir de ses approches et ses méthodes, en recourant aux meilleurs outils de chaque époque. Pour les temps modernes, elle le fait à l'aide des technologies les plus avancées (ordinateurs, technologies géospatiales, à savoir les SIG, la télédétection, le GPS, les drones, etc.) fournissant des données de haute précision sur la localisation, les objets et les phénomènes. Dans cette quête, les dynamiques multiformes que subissent les espaces, du fait principalement des activités humaines, offrent en permanence aux géographes ainsi qu'à d'autres scientifiques des perspectives renouvelées dans l'appréciation approfondie des changements opérés ici et là. Ainsi, la ruralité, l'urbanisation, l'industrialisation, les mouvements migratoires de populations, le changement climatique, la déforestation, la dégradation de l'environnement, la mondialisation, etc. sont autant de processus et de dynamiques qui modifient nos perceptions et vécus de l'espace. Beaucoup plus récemment, la transformation numérique et ses enjeux sociaux et spatiaux ont engendré de nouvelles formes de territorialité et de mobilité jusque-là inconnues, ou renforcé celles qui existaient au préalable. Les logiques sociales, économiques et technologiques produisant ces processus démographiques et ces dynamiques spatiales ont toujours constitué un axe structurant de la pensée et de la vision géographique. Mais, de plus en plus, les sciences connexes (sciences sociales, sciences économiques, sciences de la nature, etc.) s'intéressent elles aussi à l'analyse de ces dynamiques, contribuant ainsi à l'enrichissement de la réflexion sur ces problématiques. Dans cette perspective, la revue Géovision qui appelle à observer attentivement le monde en vue de mieux en comprendre les évolutions, offre aux chercheurs intéressés par ces dynamiques, un cadre idéal de réflexions et d'analyses pour la production d'articles originaux. Résolument multidisciplinaire, elle publie donc, outre des travaux géographiques et démographiques, des travaux provenant d'autres disciplines des sciences humaines et naturelles. Géovision est éditée sous les auspices de la Commission des Études Africaines de l'Union Géographique Internationale (UGI), une instance spécialement créée par l'UGI pour promouvoir le débat académique et scientifique sur les enjeux, les défis et les problèmes spécifiques de développement à l'Afrique. La revue est semestrielle, et parait donc deux fois par an (en anglais et en français).

Bouaké, le 16 Septembre 2019

La rédaction

AVERTISSEMENT

Le contenu des publications n'engage que leurs auteurs. La Revue Géovision ne peut, par conséquent, être tenue responsable de l'usage qui pourrait en être fait.

Géovision, Revue du Laboratoire Africain de Démographie et des Dynamiques Spatiales, Département de Géographie _Université Alassane Ouattara _ **ISSN : 2707-0395** Copyright @ juin 2024_Tous droits réservés

SOMMAIRE

L'AGRESSIVITÉ CLIMATIQUE ET DÉGRADATION DU TRONÇON ROUTIER QUARTIER TALANGAÏ-RIVIERE MPAMA DANS LA SOUS-PREFECTURE DE DJAMBALA (AU CENTRE DE LA REPUBLIQUE DU CONGO), ***Destin Gemard LOUBA[1] et Léonard SITOU [2]*.....11**

CONTRIBUTIONS DE L'URBANISME ÉVÈNEMENTIEL AU BUDGET DES VILLES MOYENNES DU BURKINA FASO : CAS DE L'ORGANISATION TOURNANTE DE LA FÊTE NATIONALE DE L'INDÉPENDANCE A KOUDOUGOU ET TENKODOGO, ***Maxime SAWADOGO, Sompougobnoma Euloge KABORÉ, Yélézouomin Stéphane Corentin SOME*..... 27**

IMPACTS DE L'URBANISATION SUR LES TERRES MARAICHÈRES DANS L'ARRONDISSEMENT COMMUNAL NIAMEY V, NIGER, Laila DAN LADI TANKARI [1], ***Yayé MOUSSA [2] Maman WAZIRI MATO [3]* 42**

ÉTUDE DES ALÉAS CLIMATIQUES DES AMÉNAGEMENTS D'IRRIGATION DU SOUS BASSIN-VERSANT DE NARIARLÉ À KOUBRI, BASSIN DU NAKANBÉ, AU BURKINA FASO ***Abdoul-Azize SAMPEBGO[1], Amadou ZAN[2], Joachim BONKOUNGOU[3]*..... 55**

INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET ACCES AUX SERVICES SOCIOCOMMUNAUTAIRES DANS L'ARRONDISSEMENT DE VAKON (COMMUNE D'AKPRO-MISSERETE, BENIN) ***Hervé A. KOMBIENI*..... 70**

CONCEPTION ET MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN DE RÉPONSE AUX CRISES HUMANITAIRES CAUSÉES PAR LA MIGRATION FORCÉE DES POPULATIONS : CAS DE L'AFFLUX DES REFUGIÉS SOUDANAIS DANS LA PROVINCE DU OUADDAÏ AU TCHAD; ***Ibrahim MALAM MAMANE SANI[1], Saadou ABOUBACAR[2], Akilou SANI ALMOU[3]*..... 85**

PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE DES ACTEURS INTERNES DE LA RESTAURATION POPULAIRE A LA ZONE INDUSTRIELLE DE YOPOUGON (ABIDJAN, COTE D'IVOIRE) ***Koffi Bertrand YAO[1-2-5], Gué Pierre GUELE[1-3], Gondo DIOMANDE[1-4]*..... 100**

IRRÉGULARITÉ THERMOMÉTRIQUE MARINE ET BAISSE DE LA PRODUCTION HALIEUTIQUE DANS LA COMMUNE DE GRAND-LAHOU (CÔTE D'IVOIRE) , ***Dosso YAYA[1], Ibrahim Béh DIOMANDÉ[2]*.....117**

VULNÉRABILITÉ A L'ÉROSION HYDRIQUE DE LA COMMUNE URBAINE DE NKAYI DANS LE DÉPARTEMENT DE LA BOUENZA (RÉPUBLIQUE DU CONGO), ***M'BOUKA MILANDOU Idriss Auguste Williams[1], SITOU Léonard[2], N'KOYI N'KETI Aristide[3]* 129**

LA PROBLÉMATIQUE DES FRONTIÈRES ET LA COMPLEXITÉ DES TERRITOIRES EN AFRIQUE CENTRALE: LE CAS DU GABON ***SERGES MEYE*..... 146**

IMPACTS DES DÉCHETS ISSUS DE L'ABATTOIR FRIGORIFIQUE DE BAMAKO ET DE SABALIBOUGOU SUR LA POPULATION ET L'ENVIRONNEMENT DANS LE DISTRICT DE BAMAKO AU MALI, ***Ahamadou DIYA[1], Modibo Zoumana COULIBALY[1]*, Fatoumata MAIGA[2]* 159**

AFRIQUE : LA COVID-19 EST-ELLE LIÉE AUX FACTEURS SOCIODÉMOGRAPHIQUES ET A L'URBANISATION ? , ***Abdourahmane Mbade SENE*..... 176**

LA SUR-URBANISATION DE LA VILLE DE DOLISIE AU CONGO-BRAZZAVILLE DE 1988 A

2022 ET SON INFLUENCE SUR LA SPATIALISATION DE L'ÎLOT DE CHALEUR URBAIN (ICU) ***SOUAMY-LEGRAND Joseph Edmé*** ***188***

ANALYSE DIACHRONIQUE DES RESSOURCES EN EAU DE SURFACE PAR TELEDETECTION EN ZONE SAHELIENNE : CAS DE LA BANDE SUD DE LA VALLEE KORAMA (REGION DE ZINDER AU NIGER) ***Saley MOUSSA HASSAN[1*], Ibrahim MAMADOU[1]*** ***201***

L'INFLUENCE DU REGISTRE RELIGIEUX SUR LA SCÈNE POLITIQUE AU CONGO BRAZZAVILLE, ***ITOUA ONDET Maixent Cyr*** ***214***

L'EMBOUCHE BOVINE A L'ÉPREUVE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN PROTÉINE ANIMALE DANS LE DEPARTEMENT DE BOUAKE, ***Abdoulaye KONATE [1] Kouakou Evrard KOFFI [2] Nogodji Jean YEO [3], Arsène DJAKO[4]*** ***229***

ENJEUX SOCIOÉCONOMIQUES DES SYSTÈMES DE PRODUCTION FRUITIÈRE DANS L'ARRONDISSEMENT DE DJIREDJI EN MOYENNE CASAMANCE (SUD DU SÉNÉGAL), ***Baba DIARRA[1], Cheikh Tidiane WADE[2]*** ***241***

IMPACT DE LA PROBLÉMATIQUE DE L'ASSAINISSEMENT SUR LA SANTE DES POPULATIONS DANS LA VILLE D'ADZOPE (CÔTE D'IVOIRE) ***COULIBALY Aboubakar[1], BAKARY Nambahigué Mathieu [2], NIANGORAN Assamoi Ingride [3]*** ***257***

LES PRODUCTEURS DE RIZ FACE AUX EFFETS DU « CHANGEMENT CLIMATIQUE »: CAS DU SECTEUR DE TAMANI SEGOU/MALI, ***ABDOUL KADRI Kolli[1], BAH Sory Ibrahima[2], DOUMBIA Siaka[3]*** ***271***

DÉCHETS MÉNAGERS ET PALUDISME AU QUARTIER DATÉKOUMA DANS LA VILLE DE BOUAFLÉ (CENTRE-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE) ***COULIBALY Moussa[1], TRAORE Drissa[2], KAMAGATE Sindou Amadou[3]*** ***282***

MOBILISATION DES RESSOURCES A L'ERE DE LA DECENTRALISATION DANS LES CENTRES DE SANTE COMMUNAUTAIRES DE LA COMMUNE RURALE DE SEBOUGOU, MALI, ***Agnoumba SIDIBE[1], Claude ABE[2], Bourahane BANE[3]*** ***295***

LE MPUMBU : PRÉCURSEUR DE BRAZZAVILLE ET MODÈLE DU VIVRE-ENSEMBLE ENTRE PEUPLES (XVIIE-XIXE SIÈCLE) ***Jean Félix YEKOKA***.....***311***

LES PROBLÈMES POSÉS PAR LE MARAÎCHAGE À L'UNIVERSITÉ OMAR BONGO (UOB) DU GABON, ***Pacôme TSAMOYE[1], Leticia Nathalie SELLO MADOUNGOU (ép. NZÉ)[2]*** ***324***

PRATIQUE DE LA STATISTIQUE INFERENTIELLE POUR LA CARACTÉRISATION DES PROCESSUS GÉOMORPHOLOGIQUES DE TYPE ÉROSION HYDRIQUE DANS LE BASSIN VERSANT DE OGO (NORD DU SÉNÉGAL) ***Seydou Alassane SOW[1], Amadou Tidiane DIA[2], Amadou Abou SY[1] et Aliou CISSE[1]*** ***338***

ANDROPOGON GAYANUS KUNTH, UNE PRECIEUSE ESPECE GRAMINEENNE AU NIGER : QUELS USAGES DANS LE MONDE RURAL ? ***ISSAKA MAHAMAN Dalibou*** ***354***

BIOCLIMAT HUMAIN, L'HISTOIRE ET LA NATURE COMME ATOUTS POUR LE DEVELOPPEMENT DU TOURISME DANS LE DISTRICT DE LOANGO (REPUBLIQUE DU CONGO) ***Cedrique Alphonse Bienvenu GOLO BANDZOUZI [1et 2], Étienne PAKA [1et 2], Geoffroy IBIASSI MAHOUNGOU [2], Nouvêwa Patrice Maximilien BOKO [3], Charles NGANGA [4]*** ***367***

LA COSMOGONIE DES PEUPLES D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE À LA CROISÉE DE L'ÉGYPTE ANCIENNE ***Mahamadou TOURE*** ***381***

AMENAGEMENT ET URBANISME SPONTANE DANS LE QUARTIER NGAMAKOSSO A BRAZZAVILLE (REPUBLIQUE DU CONGO) ***Robert NGOMEKA*** ***391***

LES ENFANTS DANS LA PRATIQUE DU COMMERCE INFORMEL DANS LA VILLE KANKAN, RÉPUBLIQUE DE GUINÉE ***Sidiki KOUROUMA*** ***401***

CROISSANCE DE LA POPULATION SCOLAIRE ET OFFRE D'ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES SECONDAIRES DANS LA VILLE DE KORHOGO, ***SIYALI Wanlo Innocents*** ***416***

PORTS ET TOURISME INDUSTRIEL EN COTE D'IVOIRE : CAS DU PORT D'ABIDJAN ***YRO Koulai Hervé[1], TOURÉ Noun Nadine Vanessa[2], KOUDOU Dogbo[3]*** ***425***

ENJEUX DU NUMÉRIQUE DANS L'AMÉLIORATION DU SYSTÈME DE MOBILITÉ URBAINE À ABIDJAN (CÔTE D'IVOIRE) ET À DAKAR (SÉNÉGAL) , ***Inza TIENE[1], Djibril GNING[2]*** ***437***

IMPACTS DE LA RÉSIDENTIALISATION DU LITTORAL SUR LE TOURISME DANS LES COMMUNES DE DIEMBÉRING ET DE KAFOUNTINE (BASSE CASAMANCE/SÉNÉGAL) ***Sadou BOCOUM*** ***448***

LES DEFIS DE LA RESTAURATION DES TERRES DEGRADEES SUR LE CORDON DUNAIRE DE NAMARO, ***Mahamadou BAHARI IBRAHIM*** ***463***

RISQUES SANITAIRES DES INONDATIONS ET STRATEGIES D'ADAPTATION DES POPULATIONS DANS LES ARRONDISSEMENTS 2 ET 3 DE LA VILLE DE OUAGADOUGOU ***Abdoulaye SAWADOGO[1], B. Jean Bosco ZOUNGRANA[2], Jeremi ROUAMBA[3]*** ***478***

DÉGRADATION DES FORETS CLASSÉES ET INCIDENCES SOCIOECONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTALES SUR LES COMMUNAUTES RIVERAINES DANS LA REGION DE DJOUGOU (NORD-BENIN) ***Saliou BONI BIAO [1] *, Comlan Julien HADONOU [1], Jean-Bosco Kpatindé VODOUNOU [2], Yvette DOUBOGAN ONIBON [1]*** ***494***

DYNAMIQUE DU COUVERT VEGETAL ET DISTRIBUTION DES FEUX DE BROUSSE DANS LE PARC NATIONAL KABORE TAMBI ET SA PERIPHERIE (BURKINA FASO) ***Françoise VALEA [1] Ibrahim ZONE*** ***508***

APPORT D'UNE IMAGE SATELLITE LANDSAT 7 DANS L'IDENTIFICATION DES ÎLOTS DE CHALEUR URBAINS ET LEURS CAUSES À BRAZZAVILLE (RÉPUBLIQUE DU CONGO) ***Maniaka Fred William[1], Ibiassi Mahoungou Geoffroy[1], Itoua Thierry Rolland [1], Dziengue Franges Martial[1]*** ***525***

VARIABILITÉ CLIMATIQUE ET VULNÉRABILITÉ DES PRODUCTEURS AGRICOLES AUTOUR DU LAC FITRI EN ZONE SAHÉLIENNE DU TCHAD, ***Magloire DADOUM DJEKO[1], Djibrine DJIMINGAR KHAMIS[2]*** ***533***

LES ENFANTS DANS LA PRATIQUE DU COMMERCE INFORMEL DANS LA VILLE KANKAN, RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Sidiki KOUROUMA

Enseignant-chercheur en Sociologie du développement ; Université de Kindia, République de Guinée ; Mail : sidikikourouma748@gmail.com

Résumé

Dans toutes les sociétés humaines, les enfants ont toujours travaillé. Les voix qui s'élèvent contre le travail des enfants, mettent l'accent sur les paramètres comme l'âge et les types d'activités exercées. Certaines institutions comme l'organisation Internationale du travail (OIT) parlent des pires formes de travail des enfants. Les dernières estimations mondiales de l'OIT montrent que l'Afrique a le plus grand nombre d'enfants qui travaillent. En Guinée le travail des enfants préoccupe les gouvernants qui ont ratifié plusieurs conventions. La ville de Kankan est une ville de négoce depuis la période coloniale. Cette fonction s'est accrue et elle accueille plus d'enfants travailleurs des différentes régions de la Guinée. La rédaction de l'article repose sur l'hypothèse que la pratique du commerce informel par les enfants dans la commune urbaine de Kankan s'explique par des facteurs économiques et socio-culturels. L'objectif est d'analyser les causes, les mécanismes et les aspirations des enfants de la pratique du commerce informel. Pour la collecte des données, le questionnaire et l'entretien ont été utilisés. Ils ont permis d'avoir des résultats en termes de causes : la pauvreté des parents/volonté des parents (16,90%) ; l'assistance à maman après le décès du père (15,42%) ; le décès de la mère dans une famille polygame (10,85%) ; la prise en charge des petits frères après le décès des parents (14,85%) ; se constituer un capital commercial (15,42%) ; la déscolarisation due à une grossesse précoce (5,71%) ; se trouver un capital pour aller à l'étranger (11,71%) et payer la scolarité (9,14%).

Mots clés : informel, commerce, enfants, travail

CHILDREN IN THE PRACTICE OF INFORMAL TRADE IN THE TOWN KANKAN, REPUBLIC OF GUINEA

Abstract

In all human societies, children have always worked. The voices raised against child labor emphasize parameters such as age and the types of activities carried out. Some institutions such as the International Labor Organization (ILO) talk about the worst forms of child labor. The latest global estimates from the ILO show that Africa has the highest number of working children. In Guinea, child labor concerns governments who have ratified several conventions. The town of Kankan has been a trading town since the colonial period. This function has grown and it welcomes more child workers from different regions of Guinea. The writing of the article is based on the hypothesis that the practice of informal commerce by children in the urban commune of Kankan can be explained by economic and socio-cultural factors. The objective is to analyze the causes, mechanisms and aspirations of children in the practice of informal trade. For data collection, questionnaire and interview were used. They made it possible to obtain results in terms of causes: parental poverty/parents' will (16.90%); assistance to mother after the death of the father (15.42%); the death of the mother in a polygamous family (10.85%); caring for younger brothers after the death of parents (14.85%); build up commercial capital (15.42%); dropping out of school due to early pregnancy (5.71%); find capital to go abroad (11.71%) and pay for schooling (9.14%).

Keywords: informal, commerce, children, work

Introduction

Le travail des enfants n'est pas un phénomène récent. Dans toutes les sociétés humaines, les enfants ont toujours travaillé. « Dans presque toutes les sociétés, les enfants travaillent d'une façon ou d'une autre mais l'intensité et la nature de leur travail varient selon la structure de l'économie et selon le niveau et le rythme de développement. Dans les pays développés, au début de l'industrialisation, au XIXe siècle, les enfants fournissaient une part considérable de la main d'œuvre dans les industries naissantes. De nos jours, même si le travail des enfants a été considérablement réduit, il subsiste tout de même encore. En 1993 le Bureau International du Travail (B.I.T.) estimait à deux millions les enfants au travail dans ces pays. Ce qui prouve que le travail des enfants est encore en pratique dans ces pays développés », (B. Thiombiano, 1997, p.1).

L'Organisation internationale du travail (OIT) fixe que l'âge minimal général d'admission à l'emploi ne devrait pas être inférieur à 15 ans ou à l'âge de l'achèvement de la scolarité obligatoire (BIT,2017, p.1). Or, encore aujourd'hui sur plusieurs continents, le travail des enfants de moins de 15 ans continue d'être une réalité. Selon les dernières données à jour de l'OIT, 168 millions d'enfants âgés de 5 à 17 ans occupaient des postes « à abolir » en 2012 dans le monde (A. LEROY,2009, p1). Près de la moitié de ces enfants évoluent dans des domaines dits dangereux (OIT, 2012, p.5). Il s'agit des travaux comme : enfants-soldats, prostitution, pornographie, trafics et activités illicites (Y. Ali,2017, p.12).

Selon l'OIT (2002), officiellement l'Italie compte à elle seule 320 000 enfants de 6 à 13 ans au travail, tandis qu'en Grande Bretagne, la Trade Union Congress estime que 2 millions d'enfants travaillent régulièrement. Selon la même source, en 2002, les États-Unis comptaient 5,5 millions de jeunes actifs durant l'été dont 800 000 dans l'agriculture. En Europe de l'est 4 % des enfants de 10 à 14 ans sont actifs, 1 million en Russie. En Inde, les enfants sont très présents dans l'industrie de la briqueterie. Ils commencent à travailler dès l'âge de 5 à 6 ans, les employeurs estiment que la productivité est équivalente à celle d'un adulte à partir de l'âge de 15 ans.

Bien que la proportion d'enfants au travail ait globalement diminué depuis la dernière décennie, certains continents restent toutefois en marge de cette tendance générale. C'est particulièrement le cas du continent africain, qui possède le plus grand nombre d'enfants qui travaillent au monde. Dans les pays en développement, le travail des enfants est beaucoup répandu. Selon le B.I.T., plus de 95% des travailleurs enfants se trouvent dans les pays en développement. En chiffres absolus, l'Asie est la région la plus concernée par le travail des enfants (plus de la moitié des travailleurs enfants s'y trouvent). En Inde par exemple, l'estimation la plus récente chiffre le nombre des travailleurs enfants à 44 millions en chiffres relatifs, c'est-à-dire en proportion.

Sur le continent en général et dans les pays de l'Afrique de l'Ouest, les enfants travaillent souvent contre leur gré. La pauvreté reste la principale explication de ce phénomène. Globalement, le nombre d'enfants qui travaillent a baissé d'un tiers depuis 2000, de 246 à 168 millions. Mais l'Afrique subsaharienne continue d'être la région avec la plus forte incidence du travail des enfants avec plus d'un enfant sur cinq dans le travail des enfants (OIT, 2012, p.7). Au Nigeria par exemple les travailleurs enfants sont estimés à 12 millions. Jusqu'à une époque récente, dans les pays en développement en général et en Afrique en particulier, le travail des enfants s'identifiait à une activité non rémunérée (agricole, artisanale, domestique ou commerciale) exécutée dans le cadre familial. Ce travail n'était pas nuisible à l'enfant ; bien au contraire il favorisait la transmission du savoir-faire des parents aux enfants et faisait partie du processus de socialisation de ces derniers. Le travail loin d'être une source d'exploitation des enfants était alors un moyen d'éducation et de formation de ces derniers. Ce travail n'était pas très contraignant pour l'enfant et favorisait son développement mental et psychologique (B. Thiombiano, 1997, p.3).

Dans les sociétés africaines actuelles, les données ont complètement changé. Le travail des enfants ne se limite plus au seul cadre familial. Les ambitions et les logiques du travail des enfants ne sont plus les mêmes. Les enfants sont devenus des acteurs à part entière de la sphère économique. Ils sont travailleurs domestiques, des vendeurs de rue, des employés d'hôtels, des apprentis dans les petits

ateliers. Ils sont indépendants économiquement des vendeurs, cireurs de chaussures, colporteurs. Le travail des enfants sur le continent africain peut s'expliquer par plusieurs facteurs notamment les facteurs économiques, socioculturels et les conflits armés qui mettent les enfants et leurs parents dans des situations désastreuses où ils sont dépourvus de moyens de survie. Ces enfants exercent surtout dans le secteur informel où ils échappent à des attentions nécessaires bien qu'ils rendent des services utiles à la société. Ils travaillent souvent dans des conditions qui affectent leur santé, leur développement mental et physique. Ils sont exposés à tous les dangers de la rue. Ils sont souvent des déscolarisés, des filles ayant contracté des grossesses précoces et des enfants sans soutien parental.

Sur le continent africain, la situation continue de susciter de véritables inquiétudes, car les progrès réalisés en matière des droits de l'enfant sont encore très peu. Les enfants africains sont en grande partie dans des conditions de vie précaires dont les conséquences sont fatales non seulement sur leur bien-être, mais aussi sur l'avenir même du continent en tant que communauté de destin. L'UNICEF qui qualifie les enfants de « semences de paix » attire l'attention sur le fait que « le développement durable d'un pays, la paix et la sécurité dans le monde ne sont possibles que si le droit et le bien-être des enfants sont garantis ». La grave crise économique que subit actuellement l'Afrique affecte au premier chef les enfants, caste d'abandonnés, sans assistance et avec très peu d'espoir de s'en sortir. Ainsi de plus en plus nombreux sont les enfants du continent qui sont contraints de se débrouiller par eux-mêmes pour survivre. Le travail pour les enfants est la seule voie de survie en Afrique. En Côte d'Ivoire, par exemple, pays relativement aisé à l'échelle du continent, le gouvernement reconnaît que la paupérisation des familles pousse les parents à avoir recours aux revenus du travail de leurs enfants. De plus dans les grands centres urbains du pays, on constate l'existence d'une prostitution occasionnelle, masquée par des activités de façade (vendeuses ambulantes, petits gardiens, domestiques, (UNICEF, 2002, p.6).

En Guinée le travail des enfants mineurs est une réalité et préoccupe les gouvernants. C'est compte tenu de la situation actuelle des enfants, que la Guinée, à l'instar de beaucoup d'autres pays africains, a signé plusieurs conventions notamment celles des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, la convention n° 29 de l'OIT sur le travail forcé, les conventions n°182 et 138 de l'OIT respectivement sur les pires formes de travail des enfants et sur l'âge minimum de l'emploi, la charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant mais aussi en adoptant des lois et règlements sur le plan interne pour le bien-être des enfants.

En Haute Guinée, les rapports des ONG et autres partenaires (UNICEF, ONU…), sont à peu près unanimes que la pauvreté et le poids de la tradition sont des facteurs qui favorisent le travail des enfants, car dans la conception traditionnelle, il est normal que les enfants travaillent pour leurs oncles, tantes ou homonymes qui sont selon eux, dépositaires de la bénédiction et qui sont donc des personnes sacrées pour l'enfant. La famille apparaît alors comme responsable de ce phénomène, parce que c'est dans la famille qu'il est décidé de confier ou placer les enfants chez d'autres personnes afin de faire profiter ceux-ci des avantages qu'offrent les villes. Mais dans la plupart des cas l'objet de leur placement est rarement respecté et très vite, ils sont pris au piège et se retrouvent au marché ou dans les rues, comme vendeurs ou encore comme domestiques pour les uns, tandis que d'autres sont exploités dans les plantations d'anacarde, dans les mines et les carrières ou dans le transport en ayant une charrette en main qu'ils poussent durant toute la journée. Ces pratiques sont fréquentes dans la zone notamment à Kouroussa, Mandiana, Kankan, Siguiri et Kérouané. Plusieurs rapports réalisés par des organismes au compte de la Guinée, mettent un accent particulier sur l'origine ou la situation de départ des enfants travailleurs. « En effet, ils sont en général tous séparés de leur famille et sont sous l'entière dépendance de la famille de l'employeur, ce qui fait qu'ils sont de plus en plus sujets à toutes formes d'exploitation. Les privations de nourriture, les châtiments, les sévices corporels que vivent ces enfants sont analogues à l'esclave surtout que l'employeur exerce sur eux tous les attributs de la propriété », (UNICEF, 2009, p.10).

Pour la rédaction de cet article, la commune urbaine de Kankan a été choisie comme zone d'application et pour la raison qu'elle est historiquement une ville de négoce depuis la période coloniale. Cette fonction principale de la ville s'est accrue extraordinairement et elle est devenue le centre qui

accueille plus d'enfants travailleurs venant des différentes régions de la Guinée. Elle est le prototype d'une ville où le travail des enfants est réellement visible. Parmi les enfants qu'on rencontre pratiquant le petit commerce, on voit ceux qui viennent des zones rurales de Kankan d'une part, et d'autre part, ceux qui viennent des autres régions ou préfectures de la Guinée. Tous sont rencontrés sur les différents marchés et les principaux axes routiers de la ville. L'observation de ce phénomène nous a conduit à nous intéresser au travail des enfants dans la ville en vue de produire un article. La rédaction est partie du questionnement suivant : Quels sont les facteurs qui expliquent la pratique du commerce informel par les enfants dans la commune urbaine de Kankan ? L'article a pour objectif de d'analyser les causes, les mécanismes et les aspirations des enfants de la pratique du commerce informel dans la commune urbaine de Kankan. Comme tout écrit scientifique, l'article repose sur l'hypothèse que la pratique du commerce informel par les enfants dans la commune urbaine de Kankan s'explique par des facteurs économiques et socio-culturels.

1.Méthodologie

En termes d'approche méthodologique, l'article est rédigé en associant les avantages de la recherche quantitative et qualitative. L'outil quantitatif, le questionnaire a été administré auprès d'un échantillon de 350 personnes dont 250 enfants commerçants, 65 parents/tuteurs d'enfants, 25 cadres des structures déconcentrés de l'administration et 10 travailleurs des ONG de la place. Cet échantillon par quota, a été choisi sur la base d'un certain nombre de critères tels que : être un enfant qui pratique le commerce informel dans la ville de Kankan, être un parent ou un tuteur d'enfant qui pratique le commerce informel, être un cadre des structures déconcentrées de l'État en lien avec la protection de l'enfant, être un agent d'une ONG dont les interventions sont axées sur le droit et la protection des enfants. Comme outil qualitatif, trois (3) guides d'entretien ont été conçus pour la réalisation des différents entretiens. Les entretiens ont été effectués dans la zone d'étude sous forme de conversation, autour des différents items contenus dans les guides. Durant toute la phase d'enquête de terrain, le consentement éclairé des enquêtés a été obtenu avant d'engager toute phase d'échange de parole et de prise d'images. La recherche documentaire a été une technique de mobilisation de données qui a consisté à utiliser le maximum de documents disponibles en relation avec l'axe central de l'article. Elle a permis de rédiger la problématique en se référant à des aspects du travail des enfants dans les centres urbains notamment la ville de Kankan.

Les données de terrain ont donc été renforcées par une mobilisation des données de la revue de littérature. Elles ont été également renforcées par l'observation non participante. La mise en œuvre de la technique d'observation non participante a permis de collecter les données comme les images de filles ou de garçons en pratique du commerce dans la ville après avoir obtenu leur consentement pour décrire le phénomène. Nous le savons, certains auteurs comme (F. GRANIE, 1969, p.36) mettent l'accent sur l'importance des illustrations d'une réalité. Les images deviennent des données qui permettent de caractériser ou de décrire une réalité. Elles peuvent, si elles sont bien prises et structurées, traduire des sentiments sur un fait ou une réalité que nous étudions. Les données quantitatives de l'enquête ont été traitées statistiquement à l'aide des logiciels Kobo-collecte et Excel. Des graphiques ont été construits à partir de ces données chiffrées. Les discours obtenus lors des entretiens ont fait l'objet d'un traitement qualitatif. Les entretiens ont été réalisés dans la langue manika. Nous les avons transcrits en français et ils ont fait l'objet d'une analyse de contenu. Les données qualitatives ont été agrégées suivant les grandes tendances qui ont émergé des discours.

2. Présentation des résultats

2.1. Caractéristiques des enquêtés de l'étude

Sur un échantillon de 350 individus, les données de l'enquête montrent que 71,44% sont des enfants pratiquant le commerce informel, 18,57% sont des parents/tuteurs d'enfants, 7,14% sont des cadres des structures déconcentrées de l'État et 2,85% sont des agents des ONG. Les données montrent aussi que la tranche d'âge globale des enquêtés varie entre 6 et 70 ans. Les enfants de 6 à 15 ans

représentent 64,28%. Les données de l'enquête indiquent également que 250 enfants pratiquant le commerce informel dans la ville appartiennent à différents types de familles. Il apparaît que 85 appartiennent à des familles monogames, 85 appartiennent à des familles polygames à deux femmes, 50 appartiennent à des familles polygames à trois femmes et 30 appartiennent à des familles polygames à quatre femmes.

Le niveau d'instruction des parents et des chefs de familles d'accueil, constitue une variable importante dans le choix et la pratique du commerce informel par les enfants. Les données collectées auprès de 250 enfants de l'échantillon sur cette variable, montrent que 52% des enfants ont des parents analphabètes, 20% ont des parents de niveau primaire, 10% ont des parents de niveau secondaire, 4% ont des parents de niveau universitaire et 35% ont des parents qui ont fait d'autres formations comme l'arabe et le N'ko. Dans la ville de Kankan, les enfants qui pratiquent le commerce informel ont plusieurs zones de provenance. Les données de l'enquête montrent que 85 enfants sont natifs de la ville de Kankan, 91 enfants viennent des sous-préfectures de la préfecture de Kankan, 44 viennent des autres préfectures de la région de Kankan et 30 viennent des autres régions de la Guinée.

2.2. Description des causes qui conduisent les enfants au commerce informel

Les données de l'enquête indiquent plusieurs facteurs qui conduisent les enfants à pratiquer le commerce informel dans la commune urbaine de Kankan. Les données relatives à ces causes sont présentées sur le graphique qui suit.

Graphique 1 : Causes de la pratique du commerce informel par les enfants.

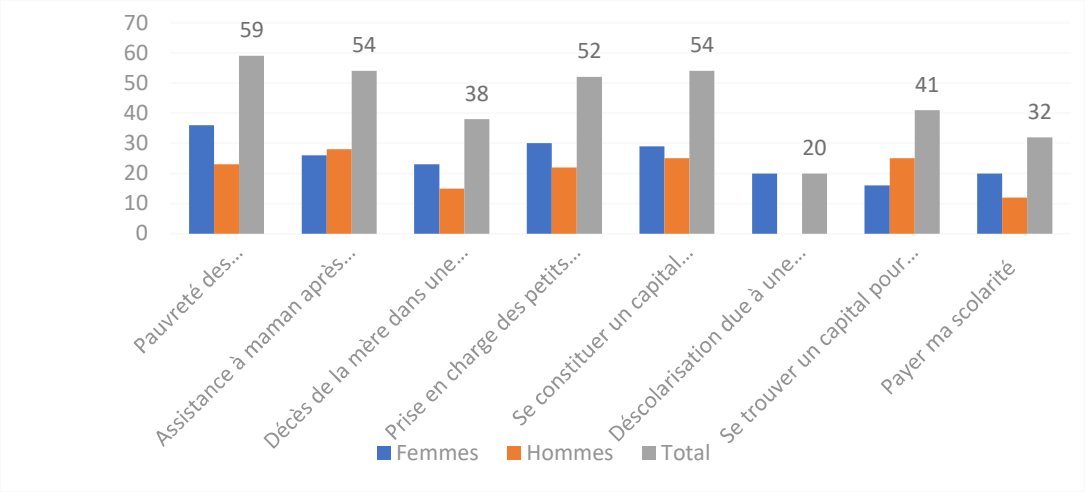

Source : enquête, 2024

Sur les 350 enquêtés de l'échantillon, les données du graphique 1 indiquent que plusieurs causes poussent les enfants à exercer le commerce informel parmi lesquelles, il y a: la pauvreté et la volonté des parents (16,90%) ; l'assistance à maman après le décès du père (15,42) ; le décès de la mère dans une famille polygame (10,85%) ; la prise en charge des petits frères après le décès des parents (14,85%) ; se constituer un capital commercial (15,42%) ; la déscolarisation due à une grossesse précoce (5,71%) ; se trouver un capital pour aller à l'étranger (11,71%) et payer la scolarité (9,14%).

Les opinions issues des entretiens disent plus que ces données chiffrées sur les causes qui poussent les enfants à la pratique du commerce informel dans la ville de Kankan. Pour une première catégorie d'enquêtés, ce sont les conditions économiques des familles qui se détériorent chaque jour tant en milieu rural qu'en milieu urbain. Les enfants étant des ressources humaines de la famille, les parents

sont obligés de les conduire vers des activités où ils peuvent contribuer à la survie de la famille. C'est la pensée de cette femme commerçante de 35 ans :

> « De nos jours, on ne peut plus compter sur les gens. En ville, la vie devient difficile du jour au jour. Tout est devenu argent. Il faut initier l'enfant à faire une activité où il peut trouver à la fin de la journée même 5000Fg. Nos parents nous ont toujours dit que si vous élevez votre enfant en un gendarme, il vous réclamera l'impôt un jour ».

Cet enfant de 15 ans poursuit :

> « Nous sommes cinq enfants chez ma mère qui est parfois malade. J'ai été marqué par le harcèlement dont elle est victime de la part de notre concessionnaire. À partir de là, j'ai décidé d'abandonner l'école pour l'assister. J'ai commencé par vendre du bois mort puis intégrer le marché en vendant les sacs plastiques, transporter les bagages des étalagistes du marché afin de gagner un peu d'argent pour la famille ».

Les enfants pratiquent aussi le commerce informel pour des raisons d'ordre social. Le décès d'un des parents biologiques ou des deux parents met les enfants dans des situations d'instabilité sociale. Très généralement et en absence de soutiens, le fils ou la fille ainé est dans l'obligation de faire en sorte que ses petits frères et sœurs ne sentent pas l'absence des parents. Ce nouveau rôle est déterminant et conduit à la pratique d'une activité qui permet de vivre. Le commerce informel est le secteur le plus ciblé à cause du fait qu'à la fin de la journée, il offre la possibilité de rentrer à la maison avec quelque chose.

L'envie de voyager à l'étranger donc la migration est l'une des causes qui poussent les enfants à pratiquer le commerce informel. Le phénomène migratoire est devenu une obsession pour les enfants malgré les images de noyade sur la méditerranée et les multiples sensibilisations réalisées par les ONG. Plusieurs stratégies sont développées par les enfants y compris les moyens les plus illégaux notamment le vol d'argent ou de motos d'un parent proche. Pour les enfants qui veulent aller en comptant sur leurs propres moyens, ils pratiquent des activités génératrices de revenus pour se constituer un capital de voyage. Les télécentres, la vente de téléphone et la pratique du commerce informel sont des stratégies empruntées par les enfants. Pour cet agent d'ONG à Kankan :

> « Les enfants sont plongés dans une imitation de leurs frères aînés. Les enfants que nous rencontrons dans la ville de Kankan porteurs de plateaux de petites marchandises, cherchent un capital dans l'espoir de voyager un jour. Parfois il s'agit des garçons, des filles qui viennent des sous-préfectures environnantes de la ville et sont confiés à des tuteurs qui les mettent en activité en vendant des marchandises. Les intérêts sont partagés entre le tuteur ou la tutrice et l'enfant ».

Pour ce cadre de la direction préfectorale de la promotion féminine et l'enfance :

> « Les enfants cireurs que nous voyons en ville, viennent en nombre important de la région de la Moyenne Guinée. Ils passent des années dans ce travail en se trouvant un capital qui puisse permettre d'installer une table de marchandises ou de vendre des chaussures dans une boutique. Vous le perdez de vue et un jour vous le trouver dans une boutique bien fournie ».

2.3. Mécanismes de la pratique du commerce informel, aspirations des enfants et les problèmes rencontrés.

2.3.1. Les mécanismes de la pratique du commerce informel

Les mécanismes de la pratique du commerce informel par les enfants traitent les voies et stratégies développées pour arriver à cette activité en milieu urbain. Les données de l'enquête montrent

que sur 250 enfants enquêtés, 65% viennent des zones différentes de la ville de Kankan où ils exercent l'activité. Il s'agit des enfants qui viennent des villages ou des communes rurales à la recherche du bonheur. Cette prise de décision de quitter les zones d'origine pour les centres urbains se fait de plusieurs manières. Certains viennent en ville avec des personnes qui ont des liens de parenté avec eux. Le séjour au village des parents qui résident en ville, reste une occasion pour leur confier un enfant afin que celui-ci puisse venir en ville et demeurer un espoir des autres membres de la famille. Pour cet enfant de 14 ans par exemple :

> « À tout moment dans notre village et pendant la fête de Tabaski, nos amis qui sont allés en villes, reviennent avec des habits et des chaussures que nous ne trouvons pas au village ici. Quand ils sont en ville, ils envoient assez de choses à leurs parents. Lors de la fête de tabaski passée, quand mon oncle paternel est venu, j'ai demandé à mon papa de me confier à lui afin que je puisse venir avec lui pour pratiquer le commerce que les autres amis font en ville. Quand mon papa lui a posé le problème, il a donné son accord et c'est ainsi que nous sommes venus ensemble. Avant de m'habituer à la ville, je prenais les articles dans sa boutique pour les revendre juste à côté. Quand j'ai découvert la ville, je prends toujours les articles divers chez lui et je fais le commerce ambulant. Le soir, je lui donne les valeurs des articles vendus et je garde les bénéfices que j'ai gagnés ».

Pour une fille de 13 ans

> « Moi, au départ je me suis cachée de mes parents pour venir à Kankan. Quand le véhicule est allé pour le marché de Baranama, j'en ai profité pour venir car je savais que ma grande sœur était mariée à Kankan et qu'elle n'allait pas refuser de m'accueillir. Quand je suis arrivé, je suis allée à Banakoroda où elle habite avec son mari. Au départ elle voulait que je retourne. Mais je lui ai plaidé et lui demandé à ce qu'elle informe mes parents que je suis chez elle. Après deux semaines, j'ai dit à ma sœur que je voulais faire une activité surtout le petit commerce car j'avais cette habitude au village auprès de ma mère. Depuis que j'ai commencé à pratiquer ce commerce, j'envoie du savon à ma mère, des chaussures à mes frères. Cette année j'irai pour la fête de tabaski ».

Le départ pour la ville prend plusieurs modalités. L'enfant peut se déplacer seul tout comme il peut être en compagnie de ses camarades d'âge. À ce propos, un enfant vendeur dit ceci : « Je suis venu à Kankan pour la première fois avec deux de mes camarades d'âge qui sont vendeurs d'articles divers coupe ongle, cuillères, peigne, etc., au marché ». Dans certains cas, l'enfant est accompagné de ses propres parents et qui viennent le confier à quelqu'un en ville soit un parent ou une connaissance. Cet aspect de lien de parenté apparait dans cette déclaration d'un enfant enquêté :

> « Moi quand je suis arrivé à Kankan, j'ai été reçu par le jeune frère de mon père, qui est un commerçant au marché. Cet oncle avait l'habitude de donner de la marchandise comprenant des articles tels que des sachets de lait en poudre, des bouteilles de mayonnaise, des cadenas, aiguilles etc…à d'autres enfants de même âgé que moi. A deux semaines de mon arrivée, il m'a remis les mêmes articles en compagnie de quatre autres enfants. Nous étions tous des peulhs venus du Fouta. Ceux-ci m'ont montré les endroits à fréquenter et m'ont initié à la vente. Avec eux, on a créé une véritable solidarité, car désormais on mangeait ensemble les soirs. Au fur et à mesure qu'on s'est habitué entre nous, j'ai fini par découvrir d'autres enfants venant de mon village avec lesquels je vis maintenant. »

Les données de l'enquête montrent que tous ces mécanismes sont développés pour avoir de l'argent en ville. Nous avons procédé à une appréciation des revenus, au moins journaliers, pour comprendre la rentabilité du commerce informel pratiqué par les enfants. À la question de savoir quelle est votre tranche de revenus journalier, les données qui ont émergé, sont représentées par le graphique suivant :

Graphique 2 : Estimation du revenu journalier des enfants.

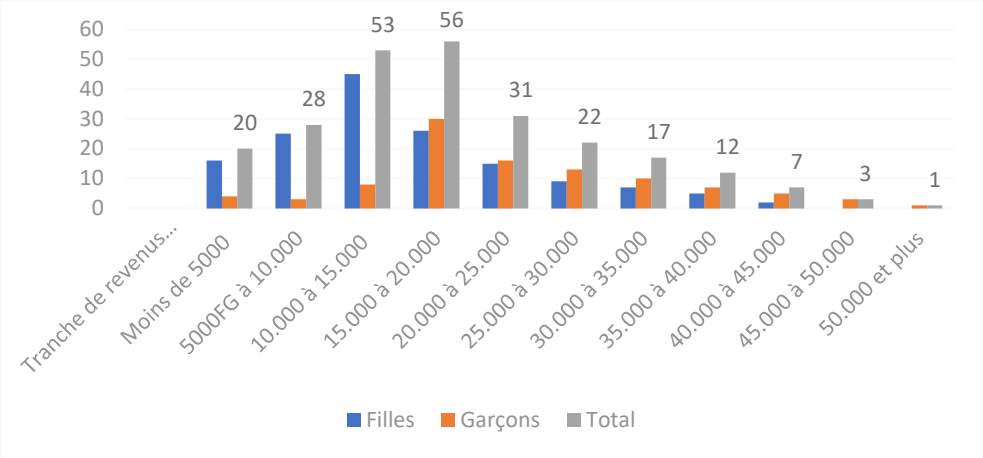

Source : enquête 2024

En s'appuyant sur les valeurs les plus marquantes, le graphique 2 montre que 56 enfants (filles et garçons) se situent dans la tranche de revenus de 15.000 à 20.000 ; 53 enfants se trouvent dans la tranche de 10.000 à 15.000 ; 31 enfants sont dans la tranche de 20.000 à 25.000 et 28 enfants sont aussi dans la tranche de 5000 à 10.000. En lisant aussi le graphique, on observe une tendance à la hausse dans les tranches de moins de 5.000 à 20.000 et une tendance à la baisse dans les tranches de 25.000 à 50. 000 et plus.

Dans ces revenus obtenus à partir du commerce informel, les enfants procèdent à des envois d'argent à leurs familles pour répondre à la demande ou aux besoins de celles-ci. En absence d'une comptabilité réelle tenue par les enfants, nous nous sommes intéressés à la décision d'envoyer ou non de l'argent à la famille. Les réponses obtenues sont très illustratives.

Graphique 3 : envoi d'argent à la famille par les enfants

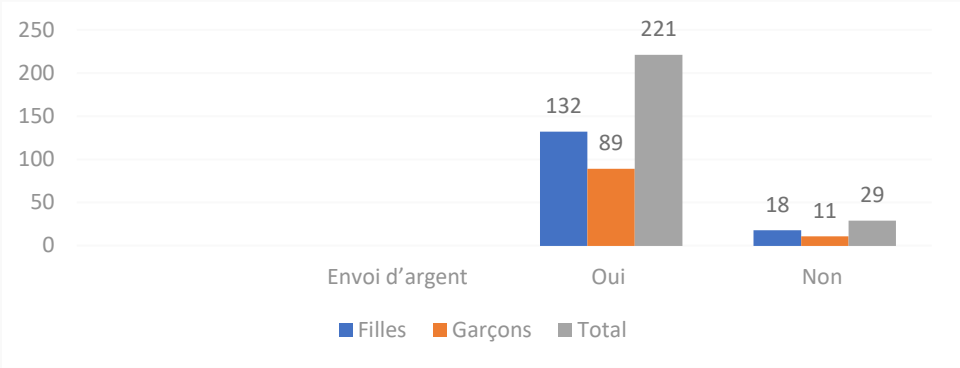

Source : enquête 2024

Pour la raison que les montants envoyés n'ont pas pu être évalués, nous avons évalué la fréquence d'envoi en associant des indices d'appréciation à l'envoi. Les données fournies par les enfants pendant l'enquête se présentent comme suit :

Graphique 4 : répartition des enfants suivant la fréquence d'envoi de l'argent.

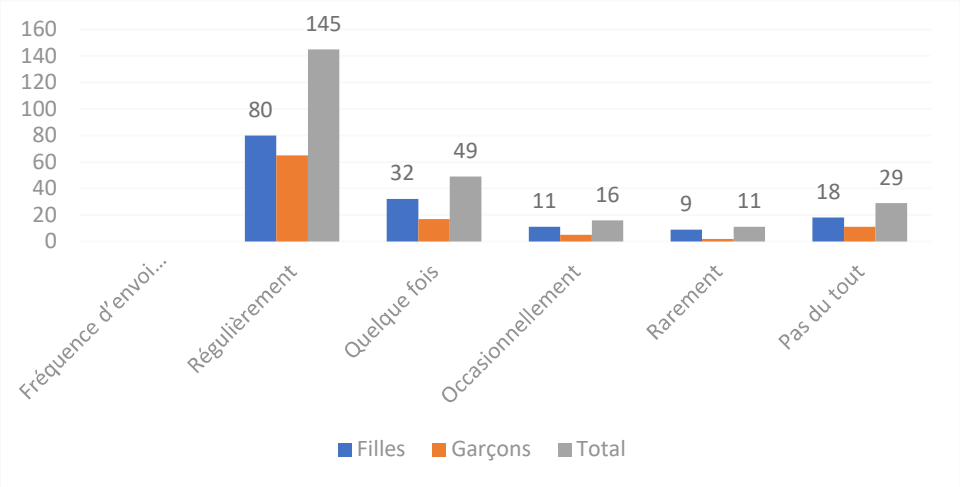

Source : enquête 2024

Les données du graphique 4 montrent que 145 enfants dont 80 filles, envoient régulièrement de l'argent à leurs familles ; 49 enfants dont 32 filles le font quelques fois et 16 enfants dont 11 filles le font occasionnellement.

2.3.2. Les aspirations des enfants vendeurs.

Les résultats ont montré que la pratique du commerce informel par les enfants résulte d'un projet familial ou d'une ambition personnelle de l'enfant. Les revenus générés permettent d'accroître le bien-être de l'enfant et de sa famille. Ces revenus rentrent dans la stratégie de reconnaissance sociale et permettent de se construire une nouvelle personnalité grâce aux services rendus aux uns et aux autres.

Les aspirations varient d'un enfant à un autre. Il reste évident que chaque enfant a son projet qui le hante et qu'il tentera de mettre en œuvre dès que le commerce informel lui apportera un gain. Les données de l'enquête montrent que 70% des enfants enquêtés aspirent devenir une personne autonome économiquement. Par cette autonomie économique, ils souhaitent devenir une personnalité renommée. Les aspirations notamment : construire de belles maisons, avoir des magasins de commerce dans le pays, voyager à l'étranger pour envoyer des marchandises et changer les conditions de vie de leurs familles sont fréquemment citées dans les discours des enfants. Ils projettent envoyer leurs enfants dans de très bonnes écoles pour leur assurer un avenir meilleur ou de les faire voyager à l'étranger. Ces aspirations apparaissent bien dans le propos de cet enfant :

> « Je pratique le petit commerce pour pouvoir m'acheter ce que je veux mais aussi pour accumuler un fonds de commerce me permettant un jour de devenir un grand commerçant comme Elhadj Amadou Djindjan. Tous les grands commerçants qui sont dans cette ville, ont commencé comme nous le faisons maintenant. Aujourd'hui, je partage ce que je gagne en trois, j'utilise une partie pour mes propres besoins, j'envoie une autre à mes parents et confie l'autre partie à mon grand frère qui me serviront de capital un jour ».

Une fille vendeuse déclarait pendant l'enquête :

> « Moi, je pratique cette activité pour non seulement aider ma mère mais aussi pour qu'un jour mes enfants ne souffrent pas comme moi. Je veux être une grande commerçante, avoir ma boutique pleine de basins Bamako et de belles chaussures. Je voyagerai à Bamako, au Sénégal, en Chine …pour envoyer de la

marchandise. Là, quand je me marierai et aurai des enfants je ferai en sorte qu'ils ne manquent de rien. Ce que vous devez savoir, est que quand on a de l'argent, on est respecté et on peut réaliser assez d'ambitions ».

2.3.3. Problèmes rencontrés par les enfants dans la commune urbaine de Kankan

En marge des aspirations, les enfants sont confrontés à des problèmes dans la pratique du commerce informel. À la question de savoir si les enfants rencontraient des problèmes dans la pratique du commerce informel, 85% de l'échantillon enquêté reconnaissent que les enfants sont régulièrement exposés aux problèmes de tout ordre. Les types de problèmes varient d'un enfant à l'autre. Les types qui ont été cités fréquemment par les enquêtés sont traduits par ce graphique.

Graphique 5 : appréciation des problèmes rencontrés par les enfants

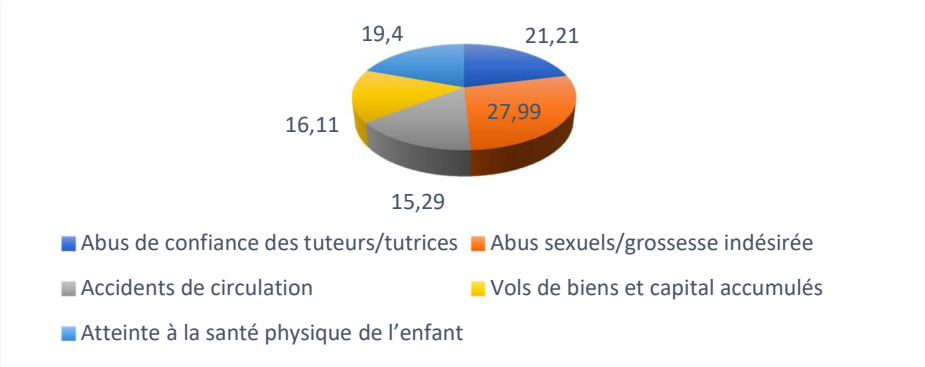

Source : enquête, 2024

Les données du graphique 5 indiquent que les enfants rencontrent des problèmes dans la pratique du commerce informel. Ce sont : les abus de confiance des tuteurs/tutrices : (21,21%), les abus sexuels/grosses indésirées : (27,99%), les accidents de circulation : (15,29%), les vols de biens et de capital accumulés :(16,11%) et l'atteinte à la santé physique de l'enfant : (19,40%). Pour cet enfant qui a été victime :

> « Je sors tous les jours pour faire mon petit commerce, dès fois je fais le marchand ambulant dans les quartiers de la ville ou alors je viens m'assoir sur les tables vides au marché. Il arrive des jours où je me contente de boire simplement du Djindjan avec des gâteaux toute la journée pour pouvoir épargner car le commerce ne marche pas tous les jours. Parfois, tu peux sortir du matin au soir rien ne marche, dans ces conditions il faut savoir gérer son ventre sinon tu ne peux rien mettre de côté ».

Un autre poursuit en ces termes :

> « Moi, je vends de l'eau glacée pour ma tutrice le soir auprès des clients d'une vendeuse de riz et rentre le plus souvent après 19h. Un jour, je rentrais à la maison quand j'ai croisé un groupe de jeunes qui ont voulu me violer. J'ai pu me sauver en abandonnant dans leurs mains ma glacière et ma recette du jour. Lorsque, j'ai expliqué cela à ma tutrice, elle n'a pas cru et d'ailleurs m'a sauvagement battu tout en me privant du manger comme quoi, j'ai fait perdre délibérément son argent et sa glacière ».

Quelques images portant sur la vente de différents articles par les enfants dans la ville de Kankan.

Source : enquête 2024

3.Analyse des résultats

3.1. Types de famille, niveau d'instruction, zone de provenance et pratique du commerce informel par les enfants

Les données de l'enquête montrent que 85 enfants appartiennent à des familles monogames, 85 appartiennent à des familles polygames à deux femmes, 50 appartiennent à des familles polygames à trois femmes et 30 appartiennent à des familles polygames à quatre femmes. Les problèmes dans les familles varient d'une famille à une autre. Les problèmes deviennent plus récurrents dans les familles polygames. Les enfants de ces familles sont prédisposés à se lancer dans une activité économique comme le commerce informel. La situation s'en pire quand certains enfants perdent leurs mères. Pour échapper à certaines pressions de la coépouse de leur mère, ils décident de faire le commerce informel. Ces aspects sont fréquemment rappelés dans le discours des enfants qui ont été enquêtés. Certaines catégories exercent le commerce contre leur gré comme il apparaît dans cet écrit :

> « Les dernières estimations mondiales de l'OIT sur le travail des enfants montrent que l'Afrique a le plus grand nombre d'enfants qui travaillent ; 59 millions d'enfants entre les âges de 5 et 17 sont impliqués dans des travaux dangereux. Plus d'un enfant sur 5 en Afrique est employé contre son gré dans des carrières de pierres, les fermes et les mines. La pauvreté reste la principale explication de ce phénomène », (OIT, 2008, p.5).

La variable niveau d'instruction a un poids déterminant dans le choix des enfants. Les données collectées montrent que 52% des enfants ont des parents analphabètes, 20% ont des parents de niveau primaire, 10% ont des parents de niveau secondaire, 4% ont des parents de niveau universitaire et 35% ont des parents qui ont fait d'autres formations comme l'arabe et le N'ko. Selon nos observations de la zone, les parents qui ont un niveau intellectuel acceptent difficilement que leurs enfants fassent le commerce informel. Connaissant les aléas liés à cette activité, ils préfèrent utiliser leurs moyens en faveur de la scolarisation de leurs enfants que de les laisser dans la rue portant des plateaux. Pour cet enseignant : « si vous laissez votre enfant de 15 ans ou de 16 ans faire le commerce informel, vous l'exposez à tout. Plus grave encore s'il s'agit des filles. Il y a dans la ville des gens qui n'ont pas peur de Dieu. Votre fille risque de devenir pour eux une marchandise qui porte sur sa tête une marchandise ». Ces données sont confirmées dans le travail de Doumbouya, quand il rapporte le propos d'un agent d'ONG, (S. DOUMBOUYA 1999, p.53) :

> « Ces enfants sont victimes de violence. Si nous prenons le cas des jeunes filles vendeuses, elles sont souvent victimes de viol ou d'abus sexuels de la part de certaines personnes qui leur proposent l'achat de leurs marchandises. Pour les avoir, ils leurs donnent souvent de l'argent qui dépasse le montant total de leurs marchandises. S'il y a une grossesse, la fille ne s'aura pas qui est l'auteur et n'ose plus se retourner au village. Elle est obligée de faire du n'importe quoi en ville ici pour se prendre en charge. C'est pourquoi il y a beaucoup de filles mères parmi les enfants vendeurs ».

Dans la ville de Kankan, les enfants qui pratiquent le commerce informel ont plusieurs zones de provenance. Les données de l'enquête montrent que 85 enfants sont natifs de Kankan, 91 enfants viennent des sous-préfectures de la préfecture de Kankan, 44 viennent des autres préfectures de la région de Kankan et 30 viennent des autres régions de la Guinée. Les migrations saisonnières vers la ville sont couramment pratiquées par les jeunes garçons et filles de la région de Kankan. Pour le cas des filles par exemple, elles viennent sous l'avis de leurs parents qui les placent auprès des familles d'accueil. Les garçons n'attendent pas souvent l'accord des parents. Dès qu'ils trouvent les opportunités, ils migrent vers la ville pour exercer une activité économique notamment le commerce informel. La migration des enfants peulhs vers la ville de Kankan reste une pratique courante qui date de loin. Le commerce informel n'est pas pratiqué seulement par ces migrants. Il y a des natifs de la ville qui pratiquent la même activité. Toutefois, le centre urbain reste le lieu privilégié par ce genre d'activité :

> « Le phénomène du travail des enfants est surtout remarquable dans les centres urbains où le secteur informel est le plus développé. Nous nous intéressons précisément au cas de la ville de Ouagadougou. Ces dernières années, l'accroissement des travailleurs enfants est très sensible dans le centre urbain de Ouagadougou. Il suffit de traverser les quartiers de la ville pour le constater. Ces enfants exercent surtout dans le secteur informel », (B. Thiombiano, 1997, p.4).

3.2. Analyse des causes de la pratique du commerce informel par les enfants

Les données de l'enquête indiquent que plusieurs causes poussent les enfants à exercer le commerce informel parmi lesquelles, il y a la pauvreté et la volonté des parents (16,90%) ; l'assistance à maman après le décès du père (15,42) ; le décès de la mère dans une famille polygame (10,85%) ; la prise en charge des petits frères après le décès des parents (14,85%) ; se constituer un capital commercial (15,42%) ; la déscolarisation due à une grossesse précoce (5,71%) ; se trouver un capital pour aller à l'étranger (11,71%) et payer ma scolarité (9,14%).

Sur la base de ces données, nous comprenons qu'il existe des motifs qui poussent les enfants à pratiquer le commerce informel. Le vide entrainé par la perte des parents reste l'une des raisons évoquées par les enfants. C'est pour répondre une charge à la fois sociale et morale que certaines catégories d'enfants viennent au commerce informel. Cette cause est doublée par la pauvreté de la famille. Lorsqu'une

famille est pauvre, elle ne peut que compter sur les enfants pour répondre à certaines charges de la famille. Les jeunes filles sont vite utilisées dans des activités qui rapportent rapidement à la famille. Pour cette fille enquêtée de 16 ans :

> « Nous avons perdu notre père il y a 5 ans. Quand ma tante était venue pour les funérailles, elle a décidé de retourner avec moi à Kankan. Malgré sa volonté, elle n'a pas assez de moyens. Il arrive parfois qu'elle trouve difficilement pour moi et ses enfants à manger. Elle m'a demandé de l'aider en faisant la vente des petites marchandises sur le marché urbain où elle vend du gombo. J'ai jugé nécessaire de faire le petit commerce. Aujourd'hui, grâce à cette activité j'aide ma tante mais je profite pour envoyer de l'argent à ma mère qui est restée au village avec mes jeunes frères. J'ai dit à ma mère que moi j'allais me sacrifier en faisant cette activité pourvue que mes frères puissent étudier et me venir en aide un jour ».

Le soutien à la famille reste aussi une des causes non négligeables. Une partie des revenus obtenus à partir du commerce informel sont envoyés à la famille pour un appui. Très généralement, les familles qui ont des difficultés économiques laissent les enfants venir en ville pour le commerce. Les données de l'enquête montrent que 145 enfants dont 80 filles, envoient régulièrement de l'argent à leurs familles ; 49 enfants dont 32 filles le font quelques fois et 16 enfants dont 11 filles le font occasionnellement. Les conditions économiques difficiles des familles constituent des facteurs qui expliquent la pratique du commerce informel par les enfants comme il est souligné dans ce passage :

> « Je pense que c'est économique et culturel parce qu'ils n'ont pas les moyens. Il y a des familles qui n'ont rien pour vivre et qui n'ont pas de soutien. Elles doivent pratiquer l'agriculture, le commerce (...) pour subvenir à leurs besoins. Pour celles-là, toute la famille doit s'impliquer. », (Okech, D., Clay-Warner, J., Balch, A et al, 2022, p.39).

Et Coulibaly poursuit en ces termes :

> « La cause fondamentale de l'exploitation du travail des enfants est économique, en Côte d'Ivoire comme ailleurs. Cette exploitation progresse de pair avec la misère, car elle constitue une stratégie de survie, pour les familles pourvoyeuses d'enfants travailleurs (l'offre), et pour les employeurs d'enfants », (D. A. COULIBALY 2018, p.173).

En plus de la pauvreté des familles, il y a aussi le désir de voyager à l'étranger qui est aussi l'une des raisons qui poussent les enfants à pratiquer le commerce. Animés de ce penchant, les enfants pratiquent le commerce informel qui devient pour eux le moyen de se trouver le capital pour supporter les coûts du voyage.

3.3. Analyse des mécanismes, aspirations et des problèmes rencontrés

Les données de l'enquête montrent que plusieurs mécanismes sont développés dans la pratique du commerce informel par les enfants. De la décision de voyager, se trouver un hébergeur et l'accès aux premières marchandises de démarrage, plusieurs stratégies sont développées par les enfants. Les liens ethniques, de parenté et de zone géographique sont exploitées pour démarrer l'activité. Pour cet adulte rencontré lors de l'enquête :

> « Moi je viens de Beyla, je suis arrivé ici à l'âge de 8 ans et j'ai aujourd'hui 44 ans. J'ai commencé par revendre les Tantan-manani (sacs plastiques) et petit à petit j'ai commencé à épargner de l'argent. Je me suis associé à un ami de Kérouané pour faire une table. Au fur et à mesure que ça marchait, nous avons loué un petit magasin où nous vendons du ciment. De nos jours, on a à peu près une dizaine de jeunes qui travaillent avec nous, tous de Beyla ou de Kérouané. On s'entraide sur

> beaucoup de choses notamment sur l'hébergement de nouveaux enfants venant de nos préfectures. Ensuite, nous constituons une garantie par exemple pour beaucoup d'enfants et jeunes venant de chez nous, qui cherchent à entreprendre une activité de commerce »

Les aspirations varient d'un enfant à un autre et selon le temps. Les données de l'enquête montrent que 70% des enfants enquêtés aspirent devenir une personne autonome économiquement. Par cette autonomie économique, ils souhaitent devenir une personnalité renommée. Les aspirations notamment : construire de belles maisons, avoir des magasins de commerce dans le pays, voyager à l'étranger pour envoyer des marchandises et changer les conditions de vie de leurs familles sont fréquemment citées dans les discours des enfants.

Les données de l'enquête indiquent que les enfants rencontrent des problèmes dans la pratique du commerce informel dans la ville de Kankan. Ce sont : les abus de confiance des tuteurs/tutrices (21,21%), les abus sexuels/grosses indésirée (27,99%), les accidents de circulation (15,29%), les vols de biens et de capital accumulés (16,11%) et l'atteinte à la santé physique de l'enfant (19,40%). L'atteinte à l'intégrité physique et psychologique des enfants constitue des traumatismes dont les séquelles se répercutent sur leur vie. Ces données sont confirmées dans le travail de Thiombiano quand il écrit :

> « Les travailleurs enfants ne bénéficient d'aucune protection, travaillant très souvent dans le secteur non structuré difficile à contrôler. Ils ne bénéficient pas non plus de la protection juridique puisque très souvent ils travaillent dans des conditions illégales. En plus, les activités exercées par les enfants sont très souvent exclues du champ d'application des dispositions légales régissant l'âge minimum d'admission à l'emploi ou des conditions des enfants adolescents », (B. THIOMBIANO, 1997, p.4).

Conclusion

La pratique du commerce informel n'est pas l'apanage des enfants des familles pauvres, mais c'est toujours la pauvreté qui demeure la cause principale. Cependant, de multiples facteurs variant des familles, des zones de provenance et des enfants mêmes sont intéressants à cerner pour savoir pourquoi les enfants travaillent. L'approche du travail des enfants doit inclure l'analyse des facteurs internes et externes à leurs différentes familles qui poussent les au travail. Ces facteurs doivent être considérés en interaction dans la mesure où le commerce informel des enfants est avant tout un phénomène social dans la zone de l'étude. Le rôle déterminant du capital social dans l'analyse des déterminants du commerce informel des enfants est un élément à considérer car les revenus participent à la vie matérielle aussi bien qu'à la vie sociale des familles.

La ville de Kankan par sa position de carrefour entre le reste de la savane guinéenne et les régions du sud de la Guinée, est devenue une zone qui attire les populations de toute catégorie. Elles viennent à la recherche du bonheur économique et pratiquent plusieurs activités du secteur informel. Le commerce informel attire plus d'enfants contrairement aux autres activités du secteur informel qui se développent dans la ville. Plusieurs facteurs expliquent ce choix notamment la pauvreté des familles, le désidérata des enfants et les facteurs socioculturels qui conduisent les enfants à assumer des responsabilités même en étant à l'âge mineur. Les décès de parents sont autant de situations de déséquilibre social qui poussent les enfants à venir en ville et à entreprendre le commerce informel. Le choix du commerce informel est dû au fait que celui-ci permet de rentrer le soir avec un gain qui permet de satisfaire le besoin du jour.

Les résultats à travers les perceptions qui ont été recueillies sur le terrain, montrent que la plupart des enfants qui pratiquent le petit commerce sont issus des familles dont les revenus sont faibles ou des familles dans lesquelles l'équilibre social est affecté. Il en va de même pour le poids de la tradition qui voudrait que l'enfant fasse ce que lui demandent ses parents. Toutefois, le choix de pratiquer le

commerce informel dans la ville ne relève pas seulement de la pression parentale, il y a aussi la volonté des enfants qui sont attirés par leurs camarades qui ont gouté à l'expérience. L'ambition de migrer vers l'étranger est un facteur qui pousse aussi les enfants à pratiquer le commerce dans le but de se constituer un capital qui leur permet de réaliser leur projet de migration.

Au regard des aspirations exprimées par certaines catégories d'enfants, nous pouvons noter que la pratique du commerce informel peut aboutir dans certains cas à l'intégration socioéconomique des enfants. Mais au regard des problèmes que les enfants rencontrent dans la pratique du commerce informel dans la ville de Kankan, nous ne pensons pas que le commerce informel puisse constituer un levier sur lequel les enfants doivent s'appuyer pour rêver à un avenir éblouissant. Les cas de désespoirs ont toujours primé sur les cas de réussites. L'article n'a pas la prétention de traiter tous les aspects liés au travail des enfants en ville. Il fait une analyse de la pratique du commerce informel dans la ville de Kankan à travers l'analyse des causes, des mécanismes, des aspirations et des problèmes rencontrés par les enfants. Le débat reste d'actualité quant au travail des enfants dans le secteur informel dans les grandes villes africaines.

Références bibliographiques

Bureau international du travail, 2017, « *Déclaration relative aux Principes et Droits fondamentaux au Travail in le travail des enfants en Afrique* », disponible à http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm ; consulté le 3 avril 2017.

COULIBALY Doppon Ali, 2018, *Conditions De Travail Et De Vie Des Enfants dans Le Secteur Informel à Abidjan : Cas Des Adolescentes Dans Le Petit Commerce*, l'UFR Criminologie, Côte d'Ivoire ; disponible à URL:http://dx.doi.org/10.19044/esj.2018.v14n29p170 ; 29p.

DOUMBOUYA Sékou, 2019, *Etude sociologique du travail des enfants en milieu urbain : cas des enfants vendeurs dans la commune urbaine de Kindia,* Mémoire de Master, Université de Kindia, République de Guinée, 80p.

GARNIE François, 1969, Bon usage de l'image fixe in *communication et langage* ; disponible à https://www.persee.fr/doc/colan_0336-1500_1969_num_4_1_3764 ; consulté le 22 mai 2024.

LEROY Aurélie, 2009, « Contre le travail des enfants ? Présupposé à débattre », Centri, disponible à http://www.cetri.be/Contre-le-travail-des-enfants-1101 ; consulté le 8 avril 2017.

Organisation internationale du travail. « Tendances mondiales du travail des enfants de 2008 à 2012 », http://ilo.org/ipec/Informationresources/WCMS_IPEC ; consulté le 9 avril 2017.

Okech, D., Clay-Warner, J., Balch, A., Callands, T.A., Yi, H., Cody, A.M., Bryant, H., Bangoura, A., Bolton, C., & Hansen, N. 2022, *La traite et le travail des enfants en Guinée : une étude à méthodes mixtes*. Center for Human Trafficking Research & Outreach, Université de Géorgie, Athens, GA, USA, 194p.

UNICEF, 2002, *Rapport commission des Nations Unies pour l'enfance*.

UNICEF, 2002, *La situation des enfants dans le monde 2002 : prendre l'initiative* ; Résumé officiel.

UNICEF, 2009, Progrès pour les enfants : Un bilan de la protection de l'enfant ; https://www.infomie.net/spip.php?article1046; consulté le 20 avril 2024.

THIOMBIANO Bilampoa, 1997, *Le travail des enfants à Ouagagougou*, Mémoire de Maîtrise, Université de Ouagadougou. Burkina Faso, 128p

YEDAN, Ali. « *Problématique du travail des enfants en Afrique* », Terangaweb, [En ligne], s.d., disponible à http://terangaweb.com/problematique-du-travail-des ; consulté le 3 avril 2017.